

## TR : Le Nevada a révisé son avis

---

**De :** "Boudreau, David (HC/SC)" </o=canadacentdepl/ou=exchange administrative group (fydibohf23spdl)/cn=recipients/cn=a8e7b2eb-3877-44e5-b9f0-6d87ffb21bb2">

**À :** "Sabourin, Pierre (HC/SC)" <pierre.sabourin@canada.ca>, "Bombardier, Manon (HC/SC)" <manon.bombardier@canada.ca>

**C.c. :** "LeSage, Lynn (HC/SC)" <lynn.lesage@canada.ca>, "Dion, Catherine (HC/SC)" <catherine.dion@canada.ca>

**Date :** 2020-10-16, 23:49:57 +0000

**Pièce jointe :** BD Veritor Brief\_updated Oct 16 option 1.docx (91.88 kB)

---

Bonjour Pierre et Manon,

Le document de 2 pages sur BD a été mis à jour afin de refléter nos démarches faisant suite à l'étude du Nevada.

David

---

**De :** Sabourin, Pierre (HC/SC) <[pierre.sabourin@canada.ca](mailto:pierre.sabourin@canada.ca)>

**Envoyé :** 2020-10-16, 14:42

**À :** Boudreau, David (HC/SC) <[david.boudreau@canada.ca](mailto:david.boudreau@canada.ca)>

**C.c. :** LeSage, Lynn (HC/SC) <[lynn.lesage@canada.ca](mailto:lynn.lesage@canada.ca)>; Dion, Catherine (HC/SC) <[catherine.dion@canada.ca](mailto:catherine.dion@canada.ca)>

**Objet :** Re : Le Nevada a révisé son avis

SVP refléter ceci dans le produit profile de BD ainsi que le status update d'aujourd'hui.

Pierre Sabourin  
Assistant Deputy Minister/Sous ministre adjoint  
Health Canada/Santé Canada

Le 16 octobre 2020, à 14:29, Boudreau, David (HC/SC) <[david.boudreau@canada.ca](mailto:david.boudreau@canada.ca)> a écrit :

Bonjour Pierre,

Nous venons de recevoir cette information du ministère de la santé du Nevada.

Donc, ils n'ont pas plus de résultats, mais en date du 9 octobre, ils ont levé le moratoire sur l'utilisation des tests antigéniques. Cependant, tous les tests antigéniques utilisés au Nevada doivent être accompagnés d'un test PCR. Ils dupliquent l'utilisation des tests.

David

---

**De :** Miller-Lee, Roslynn (HC/SC) <[rosslynn.miller-lee@canada.ca](mailto:rosslynn.miller-lee@canada.ca)>

**Envoyé :** 2020-10-16, 14:21

**À :** Boudreau, David (HC/SC) <[david.boudreau@canada.ca](mailto:david.boudreau@canada.ca)>

**Objet :** Le Nevada a révisé son avis

**Importance :** Haute

Nous venons de recevoir un avis révisé :

[http://dphh.nv.gov/uploadedFiles/dphhngov/content/Resources/Removal%20of%20Directive%20to%20Discontinue%20Use%20of%20Antigen%20POC\\_10.09.2020.pdf](http://dphh.nv.gov/uploadedFiles/dphhngov/content/Resources/Removal%20of%20Directive%20to%20Discontinue%20Use%20of%20Antigen%20POC_10.09.2020.pdf)

Il semble y avoir beaucoup de répétitions, mais une révision importante :

« Le DHHS recommande que les établissements de soins infirmiers spécialisés qui utilisent des tests antigènes aux points de service continuent d'effectuer des tests de confirmation RT-PCR dans le cas des résultats positifs et négatifs. Puisque l'objectif de ces tests est d'appliquer une mesure immédiate de prévention et de contrôle des infections, il faut éviter de déplacer une personne vulnérable faussement positive dans une unité où se trouvent des patients positifs à la COVID-19. Par ailleurs, on craint qu'une personne faussement négative (personne positive à la COVID-19) demeure dans la population générale de l'établissement (zone négative à la COVID-19) et expose d'autres personnes. Nous avons collectivement travaillé très fort pour protéger cette population et ces deux scénarios pourraient avoir des conséquences néfastes.

Encore une fois, la **directive visant à mettre fin à l'utilisation des tests antigènes aux points de service a été annulée**. Le DHHS et le NSPHL continueront d'évaluer et d'étudier les résultats discordants afin de mieux comprendre la cause profonde et fournir des conseils basés sur ces résultats. »

Roslynn Miller-Lee

Executive Director | Directrice Executive

Medical Devices Evaluation Bureau | Bureau de l'évaluation des instruments médicaux

Health Products and Food Branch | Direction générale des produits de santé et des aliments

Health Canada | Santé Canada

613 327-0798